



GOVERNEMENT

Liberté  
Égalité  
Fraternité

# LE TRAVAIL DES CLASSES POPULAIRES ET LES EMPLOIS DES ACTIVITÉS PRODUCTIVES MATÉRIELLES EN FRANCE

Les apports de la base de données Subwork pour de nouvelles géographies du travail



**PUCA**

plan  
urbanisme  
construction  
architecture



SYNTHÈSE

Plan Urbanisme Construction Architecture  
Ministères Aménagement du territoire et Transition écologique  
Arche Sud - 92055 La Défense cedex  
[www.urbanisme-puca.gouv.fr](http://www.urbanisme-puca.gouv.fr)

**Directeur de la publication**

François Ménard, secrétaire permanent par interim du PUCA

**Responsable de l'action**

François Ménard, secrétaire permanent adjoint

**Maquette et mise en page**

Bénédicte Bercovici, chargée de valorisation

Avec la contribution d'Elise Legrand, étudiante en master 2 Stratégies territoriales et urbaines de Sciences Po

Avril 2025

Couverture : © Terra

# LE TRAVAIL DES CLASSES POPULAIRES ET LES EMPLOIS DES ACTIVITÉS PRODUCTIVES MATÉRIELLES EN FRANCE

---

Les apports de la base de données Subwork  
pour de nouvelles géographies du travail

Nicolas Raimbault, Adeline Heitz, Thibault Le Corre,  
Aliette Roux, Lucas Tranchant

**Rapport :**

Raimbault, N., Heitz, A., Le Corre, T., Roux, A., & Tranchant, L. (2025),

[Le travail des classes populaires et les emplois des activités productives matérielles en France, Approche méthodologique et premières explorations quantitatives](#), PUCA



**INTRODUCTION :**

**LA «VILLE  
PRODUCTIVE»  
POUR SAISIR  
L'ARTICULATION  
ENTRE LE TRAVAIL DES  
CLASSES POPULAIRES  
ET L'ORDINAIRE DES  
ÉCONOMIES URBAINES**

---

La notion de **ville productive** (European, 2017 ; PUCA, 2020 ; Gilbert, Mazy, 2023) renouvelle la compréhension des espaces et des sociétés urbains et des enjeux de l'urbanisme en soulignant le rôle que continuent de jouer les activités économiques concrètes, ordinaires voire banales, et les emplois associés, en partie peu qualifiés, au sein des grandes métropoles. Elle souligne notamment l'importance des activités économiques tournées vers la production, la distribution, la réparation, ou encore l'entretien de biens, et services concrets et quotidien, à l'œuvre à côté, en complément ou au service des services avancés aux entreprises et de l'économie présenteielle. Cette notion permet ainsi de décentrer le regard sur la machinerie métropolitaine, par rapport aux approches habituelles, généralement concentrées sur les quartiers d'affaires, les fonctions de commandement et de contrôle, les activités d'innovation, c'est-à-dire les emplois hautement qualifiés, valorisées et rémunéré. Les travaux sur l'Economie Métropolitaine Ordinaire (voir notamment Talandier, 2023) ont également contribué à ce décentrement du regard en montrant que le fonctionnement des économies des grandes métropoles repose en particulier sur une diversité d'activités très ordinaires, souvent dans l'ombre, qui fournissent des biens et des services aux autres entreprises.

Le projet Subwork n'est pas le seul à s'intéresser à l'envers des métropoles (Halbert, Raimbault, 2022), comme le montre la multiplication des références à l'ordinaire ou au banal au sein des études urbaines. La crise sanitaire et la notion de « travailleurs essentiels du quotidien » (Cuny et al, 2024) a certainement contribué à cet intérêt croissant pour ces groupes professionnels et ses activités longtemps resté dans l'ombre des agendas académique et politiques. Le décentrement que nous proposons vers le travail et les emplois banals prolonge ainsi l'invitation à porter le regard vers les « villes ordinaires » (Amin & Graham 1997 ; Robinson, 2006), consistant en particulier à dépasser les approches réductrices des « villes globales » afin de tenir compte de la « *diversity and complexity of all cities* », de la multiplicité des « *ways of being urban* » et de l'« *inventiveness of people in cities everywhere* » (Robinson, 2006, p. 1). Robinson insiste en particulier sur « *the diversity of city economies and societies* » (Robinson, 2006, p. 10) ainsi que sur celle des expériences urbaines.

Le travail et les pratiques des cadres et professions intellectuelles supérieures sont au cœur des représentations associées aux grandes métropoles, et des principales théories qui en expliquent les dynamiques (Halbert, 2010). Pourtant, ce sont bien les classes populaires

qui constituent le groupe social le plus nombreux au sein des espaces urbains, tout comme au sein des espaces ruraux. Ceux-ci occupent des emplois d'ouvrier-es, d'employé-es, voire d'indépendants (dans le cadre des chaînes de sous-traitance ou du travail à la tâche organisé par les plateformes numériques), c'est-à-dire prennent en charge les travaux d'exécution, souvent physiques, au sein de nombreux secteurs économiques (Schwartz, 2011 ; Amossé, 2015).

Le projet de recherche Subwork propose d'explorer les liens entre, d'une part, la **diversité des activités productives à l'œuvre au sein des espaces métropolitains et, d'autre part, les emplois et les espaces de travail des classes populaires contemporaines**. Le projet Subwork souligne l'importance d'une série d'activités productives qui reposent principalement sur le travail populaire. Nous proposons de nommer ces activités essentielles mais largement invisibilisées les fonctions productives matérielles. Les **fonctions productives matérielles** – qui englobent la production, la distribution, la réparation et l'entretien des biens et services concrets – forment le socle du fonctionnement économique des villes. Pourtant, ces emplois, majoritairement occupés par des ouvriers et employés, sont souvent relégués aux marges des grands récits sur l'évolution des territoires urbains. En ce sens, croiser l'étude des classes populaires et de la ville productive permet de renouveler notre regard sur l'urbanisation et l'aménagement, en mettant en avant des fonctions économiques essentielles mais peu valorisées, et en interrogeant la place de ces travailleur-euses dans la transformation des espaces urbains. Trois hypothèses principales structurent ce travail :

- La ville productive repose majoritairement sur le travail populaire, englobant ouvriers, employés et certains indépendants.
- Les emplois des fonctions productives matérielles se concentrent particulièrement dans les banlieues et espaces périurbains des métropoles.
- L'analyse fine de ces fonctions permet de mieux comprendre les transformations du travail des classes populaires dans un contexte de transition numérique et de mutation industrielle.

En explorant ces hypothèses, une contribution clé du projet Subwork est la mise à disposition d'une base de données sur les emplois et les actives en France aux différentes échelles géographiques (Heitz et al, 2023). Cette synthèse est d'abord une introduction à cette base de données disponible en accès libre : <https://nakala.fr/10.34847/nkl>.



**1/  
CROISER  
« VILLE PRODUCTIVE »  
ET « CLASSES  
POPULAIRES »  
POUR ANALYSER  
LA GÉOGRAPHIE  
ÉCONOMIQUE ET  
SOCIALE DES ESPACES  
MÉTROPOLITAINS**

---



L'articulation entre les classes populaires et la notion de « ville productive » est une clé de lecture essentielle pour comprendre les transformations du travail et de l'emploi dans les espaces urbains contemporains. Alors que les métropoles sont souvent perçues comme des territoires de concentration des activités tertiaires hautement qualifiées et des services avancés aux entreprises, la ville productive met en lumière une autre réalité : celle des emplois des fonctions productives matérielles, souvent invisibilisés, occupés par les classes populaires.

## **LES CLASSES POPULAIRES : UNE MAJORITÉ DES ACTIF·VES, UNE GRANDE DIVERSITÉ D'EMPLOIS**

---

Les classes populaires regroupent les ouvrier·es et les employé·es, soit plus de 15 millions d'actif·ves en 2020 en France, un effectif globalement stable depuis 1982. Elles représentent encore aujourd'hui la moitié de la population active française, y compris au sein de la plupart des espaces urbains, à rebours des représentations qui présentent les métropoles comme l'espace des classes supérieures. Cette notion remplace progressivement celle de « classe ouvrière » (Hugrée et al, 2017). Cette évolution permet de mieux rendre compte de la diversité d'emplois populaires au-delà du secteur de l'industrie et de la croissance des emplois peu qualifiés, d'ouvrier·es et d'employé·es, notamment dans les services, voire d'indépendants, qui partagent « des conditions d'emploi, de travail et de salaire difficiles » en tant que professions d'exécution (Amossé, Chardon, 2006 : p. 206). Certains travaux proposent ainsi d'inclure certains indépendants, comme les artisans et les agriculteurs, et d'exclure, par contre, les employé·es qualifié·es (Hugrée et al, 2017). Sans être homogènes, « les classes populaires » se distinguent par leur proximité en termes de condition de travail et se répartissent dans un grand nombre de secteur d'activités.

L'analyse de leur géographie révèle que la part des classes populaires est plus importante dans les aires urbaines françaises les moins peuplées et dans les espaces ruraux que dans les aires urbaines les plus grandes. Cependant, à rebours d'un certain nombre d'idées reçues, dans les plus grandes aires urbaines – y compris celle de Paris – les classes populaires constituent bien le groupe social le plus nombreux, même si leur nombre est masqué par la forte présence d'autres catégories comme les cadres et professions intermédiaires.

Pour aller plus loin dans la compréhension de la géographie des classes populaires, nous proposons de nous intéresser plus spécifiquement aux domaines d'activités dans lesquelles leurs emplois se concentrent. Les ouvriers représentent une part importante dans les secteurs de la logistique ou de l'artisanat. Alors que dans l'industrie manufacturière les effectifs ouvriers ont baissé de 55% entre 1982 et 2019<sup>1</sup>, ils ont augmenté de 6% dans le secteur de la logistique. Par ailleurs, les employés se répartissent entre les emplois des services directs aux particuliers (métiers dits du « care »), de la fonction publique, de la vente et des services administratifs des entreprises (dont les emplois se distinguent par un niveau de qualification plus élevé).

La notion d'**activités productives matérielles** proposée par le projet Subwork permet de renouveler les analyses relatives aux emplois des classes populaires et d'apporter ainsi un nouvel éclairage sur la « ville productive » par une double entrée à la fois économique et sociale.

## **« LA VILLE PRODUCTIVE » COMME CADRE D'ANALYSE DES EMPLOIS DES CLASSES POPULAIRES**

---

### **Définition politique et empirique de la ville productive**

---

La notion de « ville productive » est apparue récemment dans la littérature scientifique française (Gilbart et Mazy, 2023). Renouvelant les approches par les secteurs économiques, cette notion offre la possibilité de s'intéresser aux espaces de production au-delà de l'industrie en soulignant la variété des formes de production : matérielle, concrète, abstraite, intellectuelle ou créative. La multiplication des travaux récents sur ces questions dans le champ de l'urbanisme (Mazy et Debrrie, 2022) montre bien l'actualité de cette question tant sur le plan académique que sur le plan des pratiques professionnelles. Alors que la mixité sociale et fonctionnelle apparaît comme un des leviers de la construction d'une ville compacte et durable, sa concrétisation demeure encore difficile (d'Assenza-David, 2021). En cause, la préservation et le développement de cette diversité d'activités productives

---

<sup>1</sup> Sources : Insee, Fichier détail Recensement de la population 2014 et Recensement de la population 1982 : fichier détail au 1/20 - Extraction à façon, INSEE [producteur], ADISP [diffuseur]. Méthodologie présentée dans : Raimbault, 2020 et 2023

semblent complexes sur le plan réglementaire, technique, financier, politique voire social. Les politiques d'aménagement, notamment au sein des aires métropolitaines, s'emparent de ce concept pour diversifier leur tissu économique, dans le cadre de stratégies foncières ou environnementales. Les discours favorables à une réindustrialisation (Crague, Levratto, 2022), l'essor d'une économie circulaire ou d'une logistique urbaine, contribuent activement à renforcer l'intérêt de l'action pour la « ville productive ».

Encore faut-il s'entendre sur sa définition car il n'existe pas aujourd'hui de consensus sur « la ville productive » et par la même de consensus sur les activités relevant du « productif ». Chaque collectivité dans le cadre de sa stratégie territoriale élabore sa propre liste d'activités productives à l'instar de l'EPT Grand Orly Seine Bièvre (94) ou de Plaine Commune (93). Cette approche empirique et politique de l'activité productive dessine des stratégies variables d'un espace à l'autre. L'industrie et la fabrication artisanale se retrouvent presque systématiquement au cœur de cette définition (Ferchaud, Trautman, 2020), renvoyant ainsi à la dimension « fabricante » des villes ou des métropoles (Lejoux et al. 2023). Le secteur du BTP, le transport des marchandises mais aussi les activités en lien avec l'industrie culturelle (secteur d'activité ayant comme objet principal la création, le développement, la production, la reproduction, la promotion, la diffusion ou la commercialisation de biens, de services et activités qui ont un contenu culturel, artistique et/ou patrimonial) rejoignent dans certains cas les activités productives. Enfin, la gestion des déchets, la réparation, la maintenance, le commerce de gros et logistique (Europan, 2017 ; Groux et al, 2021) complètent souvent cette définition. Hôtels industriels, ateliers, entrepôts ou fablabs incarnent les modalités de production d'un immobilier dédié aux activités productives. La ville productive est donc ici celle des locaux d'activités, dans toute leur diversité, qui s'opposent à la fois aux bureaux et aux commerces. Or, les locaux d'activités tendent à être évincés des espaces urbains denses à mesure que les faubourgs et les zones d'activités sont réaménagés par des programmes pensés autour de projets résidentiels, de bureaux et de commerces. L'essor de nouveaux formats immobiliers incluant des locaux d'activités productifs dans les espaces denses des métropoles reste extrêmement rares et ne compensent pas le déplacement des activités vers des zones récentes et plus périphériques, comme le montre le cas de la logistique urbaine (Raimbault, Heitz, 2024). Cette approche immobilière et urbaine de la ville productive permet d'ana-

lyser la géographie et les mécanismes de développement urbain des espaces productifs, mais également de les analyser comme des lieux de travail, notamment des classes populaires.

### **Système productif et sphère productive**

---

Depuis les années 1980, la géographie économique et l'économie territoriale mettent en lumière l'idée que la production de biens matériels ne repose pas uniquement sur la fabrication, mais intègre également des services qualifiés (gestion, ingénierie, supply chain management, etc.) et des services d'exécution comme la logistique et le transport. Cette approche systémique met en évidence l'interdépendance entre production et services, dépassant le cadre strict de l'industrie et de l'usine. Des chercheurs comme L. Carroué, G. Di Méo ou P. Veltz insistent sur l'importance de l'organisation et des flux économiques dans un contexte de mondialisation, abordant ainsi la production en tant que processus élargi et complexe.

C'est dans ce cadre général qu'est développé le concept de « système productif » (Beckouche, Damette, 1992 et 1993 ; Beckouche et al, 1997 ; Damette, Scheibling, 1995 et 2011), visant à dépasser la distinction entre secteurs secondaire et tertiaire pour mieux comprendre les mutations économiques liées à la désindustrialisation. Ce concept, défini comme l'ensemble des acteurs, facteurs et espaces contribuant à la production et à la circulation des richesses, propose une vision systémique intégrant économie, emploi, stratégies d'acteurs et organisation territoriale, nécessitant une nouvelle méthodologie pour identifier les activités productives. En regroupant les secteurs d'activités économiques selon la NAF, ces travaux identifient deux grandes sphères : celle de la reproduction sociale et étatique (administration publique, formation et enseignement, santé, commerce, ...) et celle de la production. Cette dernière comprend, d'une part, la production de biens matériels (production directe de biens matériels ainsi que les fonctions abstraites associées comme la gestion, la conception, la commercialisation) et d'autre part les services d'intermédiation et de circulation qui peuvent être qualifiés de périproductives (services aux entreprises, services financiers, commerciaux et informatiques, commerce de gros, télécommunications, transports et logistiques, ...).

Dans les années 2000, la théorie de la base introduit de nouvelles catégories pour analyser le développement économique local au-delà des logiques du seul système productif. L. Davezies (2009) développe ainsi

la notion d'économie résidentielle, qui repose sur les revenus captés par un territoire via ses atouts et la demande locale. L'INSEE prolonge cette approche avec le concept de sphère présentielle, englobant les activités consommées localement (commerce, services, santé, éducation). En opposition, la sphère productive regroupe les activités dont la production est destinée à l'extérieur du territoire (industrie, services aux entreprises). Cette distinction, affinée par G. Cragues (2022), conduit à différencier les activités productives exposées, soumises à la concurrence, et les activités abritées, destinées à l'économie locale (construction, réparation, énergie). Bien que ces approches révèlent la diversité des activités productives, elles ne distinguent pas clairement les emplois qualifiés des emplois d'exécution, d'où l'intérêt d'une analyse fonctionnelle croisant secteurs économiques et types de travail.

## **RELIRE LA MÉTROPOLISATION ET LES FONCTIONS ÉCONOMIQUES AU PRISME DES CLASSES POPULAIRES**

---

Dès les années 1990, Damette et Beckouche (1993) complètent l'analyse sectorielle (sphères de la production et de la reproduction) avec une analyse en termes de fonctions, transversales aux deux sphères. Cette approche permet de mieux cerner la diversité des emplois au sein de la sphère productive. Tandis que les fonctions de production (abstraite et concrète) en font partie intégrante, les fonctions d'autorité, de développement humain et, dans une moindre mesure, de services aval relèvent principalement de la sphère de la reproduction. Ces travaux ainsi que ceux de Julien et Pumain (1996) et Halbert (2010) ont ainsi contribué à l'analyse de la métropolisation en identifiant les fonctions économiques tendant à se concentrer dans les plus grandes villes. En 2009, l'Insee a systématisé cette approche avec la notion de « fonctions métropolitaines », mettant en évidence les emplois de cadres des activités stratégiques du capitalisme mondialisé : commandement économique, finance, gestion, droit, innovation et culture. Les métropoles polarisent les flux de capitaux et de production à l'échelle mondiale, renforçant leur attractivité pour les emplois hautement qualifiés et rémunérés. Toutefois, plusieurs chercheurs, dont L. Halbert et M. Talandier, nuancent cette vision en rappelant que l'économie métropolitaine ne se limite pas aux seules activités de commandement. Ils soulignent au contraire l'importance d'un continuum territorial, où

la diversité et l'interconnexion des activités économiques – et non leur seule concentration – sont les véritables moteurs de la performance métropolitaine. L'effet de « longue traîne » décrit par Halbert (2010) met en avant l'importance des ressources variées et du vaste bassin d'emploi des métropoles, plutôt que leur inscription exclusive dans un réseau globalisé. Sur le plan méthodologique, Talandier (2023) critique la définition tautologique des fonctions métropolitaines, fondée sur la simple surreprésentation des emplois de cadres, au détriment des activités productives concrètes et transversales, tout aussi essentielles à la dynamique urbaine.

Ces critiques plaident ainsi pour une approche plus large, prenant en compte l'Économie Métropolitaine Ordinaire (EMO) (Béhar et al. 2015 ; Talandier, 2023), qui permet d'intégrer les services de soutien aux entreprises, le BTP, la logistique ou encore la maintenance, dépassant ainsi l'idée d'une « ville d'exception » centrée uniquement sur des activités stratégiques. Située entre la sphère productive et la sphère présenteielle, l'EMO regroupe des secteurs à faible capacité exportatrice mais structurants pour l'économie locale, tels que la logistique, la maintenance, le BTP, ou encore les services administratifs et techniques. Cette approche repose sur l'étude de la répartition des emplois, révélant que 45 % des emplois de l'EMO sont concentrés dans les métropoles, 37 % en périphérie et 30 % en dehors des grandes aires urbaines, contribuant ainsi à la résilience économique des territoires. Talandier distingue deux formes d'EMO : un « EMO cœur de métropole », intégrant des services à haute valeur ajoutée (banques, assurances, ingénierie, etc.), et un « EMO périmétropolitain », englobant des secteurs plus concrets et moins qualifiés (transport, BTP, commerce de gros, etc.). En s'appuyant sur la nomenclature des secteurs d'activités (NAF) et des professions (PCS), l'EMO apporte un regard neuf sur l'organisation économique des métropoles, en insistant sur l'importance des activités de soutien aux entreprises et des fonctions de production matérielle. Cette analyse complète les approches existantes en précisant les distinctions entre activités productives abstraites et concrètes, et entre fonctions métropolitaines et économie ordinaire, offrant ainsi un outil précieux pour repenser le développement urbain et économique.

En s'inspirant de la littérature et en s'appuyant sur la grille fonctionnelle et la notion d'Économie Métropolitaine Ordinaire (EMO), la base de données Subwork permet de définir et d'analyser **statistiquement les fonctions productives matérielles. Cette notion souligne et pré-**

**cise le travail des classes populaires qui ne relève ni des fonctions métropolitaines stratégiques ni des activités présentielles liées à la consommation locale.** Ces fonctions productives matérielles regroupent les emplois, majoritairement ouvriers et, dans une moindre mesure, employé, de la production manufacturière, de distribution (transport et logistique), de réparation, de gestion de déchets, de commerce BtoB, de construction et agricoles.

Cette démarche fait écho aux préoccupations des urbanistes et collectivités territoriales, qui, à travers la notion de « ville productive », cherchent à intégrer ces fonctions productives matérielles dans les politiques d'aménagement et à renouveler leur stratégie économique, foncière et leur politique d'emploi.



**2/  
LA BASE DE DONNÉES  
« SUBWORK » :  
POUR DE NOUVELLES  
GÉOGRAPHIES  
DU TRAVAIL**

---

L'absence d'approche unifiée des activités productives dans les nomenclatures officielles (nomenclature NAF des activités économiques et nomenclature PCS des professions et métiers) nécessite de proposer une nouvelle approche pour identifier les activités productives matérielles. Si la première étape consiste à définir conceptuellement ce que recouvrent les fonctions productives matérielles, la deuxième étape implique de développer des grilles d'analyse permettant de les repérer dans les bases de données statistiques et nomenclatures existantes afin de les regrouper dans une base de données inédite : la base de données « Subwork ». Cette base de données est pensée comme un nouvel outil pour analyser, d'une part, la structure, les propriétés des emplois et des groupes professionnels et, d'autre part, leur géographie, au lieu de travail et au lieu de résidence, depuis les échelles infra-communales (IRIS) jusqu'à l'échelle des aires d'attraction des villes (AAV) et l'échelle nationale.

## **SOURCES ET STRUCTURE DE LA BASE DE DONNÉES « SUBWORK »**

---

La base de données s'appuie sur trois sources de la statistique publique :

- **Recensement de la population (2008, 2013, 2018)** : échantillons d'individus actifs permettant d'analyser leurs emplois et leurs caractéristiques sociales.
- **Enquêtes Emploi (2013, 2018)** : évaluations des conditions d'emploi et des métiers.
- **Base Tous Salariés (2018)** : données issues des déclarations sociales des employeurs permettant une localisation à l'adresse des emplois au lieu de travail, regroupés à l'échelle des IRIS dans la base Subwork

La base de données présente les effectifs des emplois et des groupes professionnelles (selon trois nomenclatures : voir ci-dessous), en 2008 et 2018, au lieu de résidence et au lieu de travail, à différentes échelles géographiques :

- France métropolitaine
- Départements
- Aires d'Attraction des Villes (AAV) : zonage de l'Insee identifiant les villes-centres, leur banlieue et leur couronne périurbaine.

- Les Etablissements Publics Intercommunaux (EPCI)
- Les communes
- Échelle infra-communale (IRIS - Ilots Regroupés pour l'Information Statistique) : échelle la plus fine de la statistique publique, permettant une lecture précise des disparités locales au sein des espaces urbains et périurbains.

En outre, aux échelles de la France métropolitaine, de l'aire urbaine parisienne, des départements et des AAV, les données comprennent une importante liste des propriétés sociales des groupes professionnels, en 2008 et 2018.

Cette section explique la démarche méthodologique à l'origine des trois nomenclatures utilisées au sein de la base Subwork et permettant d'identifier les emplois des activités productives matérielles.

## CONSTRUCTION DES NOMENCLATURES

---

Les fonctions productives ont été définies à la croisée des activités économiques (NAF) et des métiers (PCS), permettant de distinguer les professions et secteurs impliqués dans des activités concrètes (production, logistique, maintenance).

Dans un premier temps nous avons élaboré une nomenclature « Catégories Professionnelles » (CP) à partir de la PCS (Professions et Catégories Socioprofessionnelles) pour inclure les niveaux de qualification et des regroupements par familles professionnelles (ouvriers qualifiés/non qualifiés, employés du « care », artisans, etc.). Puis nous avons élaboré une seconde nomenclature « Typologie des secteurs d'activités » (TSA) qui permet de recomposer des classes d'activités en s'appuyant sur les activités identifiées par leur code NAF. Enfin nous avons élaboré une troisième nomenclature « Fonctions Economiques » qui permet d'analyser la répartition des emplois en fonction des activités économiques.

### « Catégories Professionnelles » (CP)

---

Afin de opérationnaliser les résultats des travaux de sociologie sur les classes populaires (Amossé et Chardon, 2006 ; Amossé, 2015 ; Huguée et al, 2017), le projet Subwork propose une légère relecture de la

stratification sociale conceptualisée par la nomenclature PCS. Dans ce but, nous avons construit une nomenclature des catégories professionnelles (CP) dont le tableau 1 présente la logique.

**Tableau 1. Nomenclature Subwork des catégories professionnelles (CP) à partir des catégories PCS**

Nomenclature PCS	Nomenclature CP	
Catégories socio-économiques agrégées	CP niveau 1	CP niveau 2
CS1.Agriculteurs exploitants	C1.Agriculteurs exploitants	C1.Agriculteurs exploitants
CS2.Artisans, commerçants et chefs d'entreprise	C2.Artisans, commerçants et chefs d'entreprise	C21.Artisans
		C22.Commerçants et assimilés
		C23.Chefs d'entreprise de 10 salariés ou plus
CS3.Cadres et professions intellectuelles supérieures	C3.Cadres et professions intellectuelles supérieures	C31.Professions libérales et assimilés
		C32.Cadres de la fonction publique, professions intellectuelles et artistiques
		C36.Cadres d'entreprise
CS4.Professions Intermédiaires	C4.Professions Intermédiaires	C41.Professions intermédiaires de l'enseignement, de la santé, de la fonction publique et assimilés
		C46.Professions intermédiaires administratives et commerciales des entreprises
		C47.Techniciens
		C48.Contremaîtres, agents de maîtrise
CS5.Employés	T51.Employés qualifiés	T511.Administration des entreprises et des transports
		T512.Commerce et services directs aux particuliers
		T513.Policiers et militaires
		T514.Fonction publique
		T515.Santé et petite enfance
	T52.Employés peu qualifiés	T521.Care
		T522.Vente, restauration et hôtellerie
		T523.Gardiens, agents de surveillance et de sécurité
		T524.Autres employés peu qualifiés
CS6.Ouvriers	T61.Ouvriers qualifiés	T611.Industrie
		T612.Artisanat
	T62.Ouvriers peu qualifiés	T621.Industrie
	T63.Ouvriers (qual. mixte)	T622.Artisanat
		T631.Transport Logistique T632.Agriculture

La CP permet ainsi de révéler le cœur des classes populaires ayant un emploi, en identifiant les groupes des ouvrier·es et des employé·es peu qualifié·es. Sur les 13 millions d'employé·es et d'ouvrier·es en emploi, les ouvrier·es et des employé·es peu qualifié·es regroupent 8,5 millions d'actif·ves, dont 41,6% de femmes, auquel il conviendrait d'ajouter certains indépendants. Comparés aux autres catégories professionnelles, les groupes des classes populaires se distinguent par la modestie de leur rémunération, la part élevée des temps partiels, concentrée sur les employées et les ouvrier·es peu qualifié·es, la part élevée des immigrés et descendants d'immigrés, à nouveau particulièrement pour les employées et les ouvrier·es peu qualifié·es. Les classes populaires sont en moyenne un peu plus jeunes que les autres groupes sociaux. Amossé (2015) montrait également que « les classes populaires se distinguent très nettement des autres groupes sociaux par leur origine sociale : elles sont composées à 46 % d'enfants d'ouvrier·es, une proportion trois fois plus importante que pour les cadres » (p.18), part restée pratiquement qu'il y a 30 ans.

### **« Typologie des secteurs d'Activités » (TSA)**

---

La nomenclature TSA (Type de Secteur d'Activités) vise à identifier précisément les activités productives matérielles au sein de la sphère productive, en les distinguant des activités présentes, reproductives et de la production abstraite définie par Beckouche et Damette (1993). Cette distinction est essentielle pour les politiques de la ville productive. La TSA se structure en deux grandes catégories : les secteurs de la production matérielle, comprenant la production, la construction et la périproduction (T1) et les secteurs hors production matérielle, incluant notamment les services avancés aux entreprises (T2). Au sein de la périproduction, la TSA affine l'analyse en distinguant les activités de distribution (T12), les activités de mise à disposition de biens et de main-d'œuvre (T13) et les services mixtes pour entreprises et particuliers (T15). Cette classification permet d'exclure les services avancés aux entreprises (gestion, finance, conseil, ...) de la sphère productive matérielle, les regroupant sous « autres services aux entreprises et organisations » (T25). L'objectif est ainsi d'apporter une lecture plus fine des dynamiques économiques et de mieux appréhender les activités matérielles qui structurent la ville productive.

**Tableau 2. Nomenclature Subwork des Types de Secteur d'Activités (TSA)**

TSA1	TSA2	TSA3
T1. Secteurs de la production matérielle	T11. Production	T111. Industries extractives
		T112. Industries agro-alimentaires
		T113. Autres industries manufacturières
		T114. Énergie
	T12. Périproduction - distribution	T121. Eau et déchets
		T122. Commerce de gros
		T123. Logistique et fret
		T124. Poste
		T125. Conditionnement
	T13. Périproduction - mise à disposition de biens et de main d'œuvre	T131. Location de gros matériel
		T132. Intérim
		T133. Sécurité
		T134. Services relatifs aux bâtiments
	T14. Construction	T135. Centres d'appel
		T140. Construction
	T15. Services mixtes pour entreprises et particuliers	T151. Commerce et réparation de véhicules
T152. Transport de voyageurs		
T153. Déménagement		
T154. Cuisine hors restaurants		
T155. Location de voitures aux particuliers		
T156. Réparation		
T16. Agriculture	T160. Agriculture, sylviculture et pêche	
T2. Secteurs hors production matérielle	T21. Vente, restauration et hébergement	T211. Commerce de détail
		T212. Hébergement
		T213. Restauration
		T214. Loisirs
	T22. Enseignement	T221. Enseignement maternelle et primaire
		T222. Enseignement secondaire
		T223. Enseignement post-secondaire
		T224. Autre enseignement (conduite auto, sport, culture...)
	T23. Santé et action sociale	T231. Hôpitaux
		T232. Santé hors hôpitaux
		T233. Action sociale, hébergement médicalisé
	T24. Administration publique, culture	T241. Administration publique
		T242. Culture et activités récréatives
	T25. Autres services aux entreprises et organisations	T251. Services administratifs et activités de soutien aux entreprises (location-bail de matériel informatique...)
		T252. Intermédiaires de commerce et autres transports
		T253. Information et communication
		T254. Finances et assurance
		T255. Immobilier
		T256. Activités spécialisées scientifiques et techniques
		T257. Activités des organisations (professionnelles, syndicales, religieuses, extra-territoriales, associations...)
	T26. Autres services personnels	T261. Autres services personnels
		T262. Activités des ménages en tant qu'employeurs de personnel domestique

La nomenclature TSA est un outil d'analyse des établissements économiques, utilisé indépendamment des classifications socioprofessionnelles comme la PCS. Elle est particulièrement pertinente pour exploiter des bases de données comme SIRENE, qui répertorie les entreprises, y compris les entrepreneurs individuels sous le régime du micro-entrepreneur. Ce dernier connaît une forte croissance, notamment dans les secteurs du transport, de l'entreposage, des services spécialisés et aux ménages (+42% en 2021). Dans le cadre du projet Subwork, une étude appliquée à Plaine Commune explore la localisation des travailleurs indépendants, mettant en lumière des espaces de travail méconnus, tels que le domicile ou les structures associatives (Heitz, 2024).

Cependant, l'approche sectorielle présente une difficulté majeure : elle qualifie les établissements économiques mais ne reflète pas la diversité des emplois qu'ils abritent. Un même établissement de la production matérielle peut ainsi regrouper des postes aux niveaux de qualification et de pénibilité variés. Il en découle les limites suivantes :

- La NAF peut fausser l'analyse. Un établissement est classé selon son activité dominante, ce qui peut masquer la diversité des emplois qu'il abrite (ex. entrepôts de la grande distribution codés comme commerce de détail).
- L'externalisation transforme les classifications. Une entreprise peut changer de secteur administratif sans modifier la nature des tâches effectuées.
- Les travailleurs intérimaires sont invisibilisés. Ils sont classés sous le code des agences d'intérim (NAF 78.2), et non sous celui des secteurs où ils travaillent réellement (industrie, construction, logistique).

Ainsi, bien que la TSA soit un outil utile pour repérer les établissements économiques liés aux activités productives matérielles, notamment les autoentrepreneurs, elle doit être croisée avec d'autres approches pour éviter les biais et mieux rendre compte des transformations contemporaines du travail.

## **Nomenclature des Fonctions Economiques (FE)**

---

La grille fonctionnelle de l'Insee distingue 15 fonctions économiques regroupées en quatre grandes familles, permettant de différencier la

**production concrète**, les fonctions métropolitaines, les fonctions de la sphère présenteielle et les fonctions transversales (comprenant l'entretien, la réparation, les transports et la logistique) (Insee, 2009). La famille des fonctions de production concrète délimitée par l'Insee inclue l'agriculture, le BTP et la fabrication. On identifie donc ici une partie des emplois liés à la production matérielle. Cependant, les travaux de Beckouche et Damette (1993) plaident pour inclure également les fonctions transversales au sein de la catégorie des **fonctions de la production matérielle**. En effet l'entretien, la réparation, les transports et la logistique, relèvent bien de la catégorie du « périproductif » introduit par Beckouche et Damette (1993).

Proposant plusieurs ajustements vis-à-vis de la grille fonctionnelle de l'Insee, la nomenclature des Fonctions Economiques (FE) de la base Subwork est structurée de la façon suivante selon 3 niveaux (tableau 3). Un premier niveau distingue les **fonctions de la production matérielle** (F1), les **fonctions métropolitaines** (F2), les **fonctions de vente et services de proximité** (F3) et les **fonctions d'administration, services publics et para-publics** (F4). La F3 permet d'identifier, au sein de la famille des « fonctions à orientation présenteielle », les emplois de services aux personnes et du commerce, dont nous avons souligné l'importance en termes d'emplois populaires. La F4 est construite à partir des fonctions « d'administration publique », « d'éducation-formation et de santé », « action sociale ».

Le deuxième niveau (FE2) propose ensuite 21 fonctions et le troisième niveau (FE3) 42 sous-fonctions afin de renforcer les qualités descriptives de cette nomenclature (tableau 3). Au sein des **fonctions de la production matérielle** (F1), soulignons que la nomenclature permet de distinguer les emplois du transport de voyageurs (F14), du transport de marchandises (F13) et des entrepôts (F12). Ce deuxième niveau différencie également les emplois salariés du BTP (F15) et le travail indépendant au sein de la construction artisanale (F16). Une catégorie fabrication artisanale (F17) a également été créée, séparée du commerce (F3).

**Tableau 3. Nomenclature des Fonctions économiques (FE) du projet Subwork en trois niveaux**

FE1	FE2	FE3
F1. Fonctions de la production matérielle	F11. Industrie	F111. Industrie non-agroalimentaire
		F112. Industrie agroalimentaire
	F12. Entrepôts	F121. Entrepôts
		F122. Supply_Chain_Management
	F13. Transport de marchandises	F131. Transport_marchandises
		F132. Livraison-déménagement
		F133. La Poste
		F134. Marine marchande, travail portuaire
	F14. Transport de voyageurs	F141. Transport public de voyageurs
		F142. Transport privé de voyageurs
	F15. Bâtiment et travaux publics (BTP)	F151. Bâtiment et travaux publics (BTP)
	F16. Construction artisanale	F161. Construction_artisanale
	F17. Fabrication artisanale	F171. Artisanat_non_alimentaire
		F172. Artisanat_alimentaire
F18. Entretien	F181. Ménage et entretien des bâtiments privés et publics, hors entretien industriel	
	F182. Traitement des déchets, entretien de l'environnement	
	F183. Nettoyage de locaux industriels, bureaux et immeubles (hors ménage chez les particuliers)	
	F184. Réparation et entretien industriels	
F19. Agriculture	F191. Agriculteurs exploitants	
	F192. Techniciens, contremaîtres et ouvriers dans l'agriculture	
	F193. Pêche	
F2. Fonctions métropolitaines	F21. Cadres des fonctions métropolitaines	F211. Cadres (CS3) en conception, recherche privée - Prestations intellectuelles
		F212. Cadres (CS3) en gestion, commerce - inter-entreprises
	F22. Employés administratifs d'entreprise (CS54)	F221. Employés administratifs d'entreprise (CS54)
	F23. Professions scientifiques (CS34)	F231. Professions scientifiques (CS34)
	F24. Professions culturelles et artistiques (CS35)	F241. Professions culturelles et artistiques (CS35)
	F25. Fonctions métropolitaines : Autres professions (i.e. autres que CS3 et CS54)	F251. Autres professions en conception-recherche-prestations, intellectuelles
F252. Autres professions en gestion, commerce - Fonctions inter-entreprises		
F253. Autres professions en culture, loisirs		
F3. Vente et services de proximité	F31. Services Care (aides à domicile, assistants maternels, employés de maison, concierges...)	F311. Services Care (aides à domicile, assistants maternels, employés de maison, concierges...)
	F32. Petits commerçants (sans salariés ou moins de 10 salariés)	F321. Petits commerçants (sans salariés ou moins de 10 salariés)
	F33. Vente (hors petits commerçants)	F331. Vente (hors petits commerçants)
	F34. Services de proximité hors Care (incluant par ex. restauration et hôtellerie, coiffure...)	F341. Services de proximité : Hébergement et restauration
F342. Autres services de proximité hors Care (sécurité, coiffure, agents immobiliers...)		
F4. Administration, services publics et para-publics	F41. Administration, services publics et para-publics : Education et formation	F411. Administration, services publics et para-publics : Enseignement primaire
		F412. Administration, services publics et para-publics : Enseignement secondaire
		F413. Administration, services publics et para-publics : Autre enseignement (enseignement supérieur, formation continue, moniteurs d'auto-écoles)
	F42. Administration, services publics et para-publics : Santé, Action sociale	F421. Administration, services publics et para-publics : Hôpitaux
		F422. Administration, services publics et para-publics : Professions libérales de santé
		F423. Administration, services publics et para-publics : Action sociale et professions non libérales en santé
F43. Administration, services publics et para-publics : Autres activités (incluant par ex. pompiers et gendarmes, agents des collectivités territoriales...)	F431. Administration, services publics et para-publics : Autres activités (incluant par ex. pompiers et gendarmes, agents des collectivités territoriales...)	

Enfin, les **fonctions métropolitaines** (F2) concernent les activités stratégiques du commandement économique et des services avancés aux entreprises. On y retrouve les cadres métropolitains (F21), les employés administratifs (F22), les professions scientifiques (F23), les professions culturelles et artistiques (F24) et les autres professions (F25).

Cette refonte de la grille fonctionnelle permet ainsi une analyse plus fine des emplois et fonctions au sein de la ville productive, en distinguant notamment les activités productives matérielles de celles de commandement ou de service aux particuliers.

### **Principales divergences entre TSA et FE**

---

D'un côté la TSA inclut certaines fonctions métropolitaines. L'approche sectorielle (NAF) de la TSA tend à intégrer des fonctions de gestion, de management et de conception, notamment dans l'industrie et les activités péri-productives. Cela signifie que certains emplois stratégiques liés à la production sont inclus dans la sphère de la production matérielle, alors qu'ils relèvent en réalité des fonctions métropolitaines. D'un autre côté, la FE identifie mieux les emplois productifs concrets. Une partie des fonctions productives matérielles (FE) est classée hors production matérielle selon la TSA, notamment dans les travaux publics, car ces activités peuvent être rattachées au secteur public dans la nomenclature NAF. Cela montre que la FE est plus précise pour caractériser les emplois concrets, indépendamment du statut juridique de l'employeur. La FE est donc, un outil d'analyse plus fin des emplois productifs, mais donne moins d'informations sur les autoentrepreneurs. Ces différences méthodologiques montrent que la TSA reflète mieux l'organisation sectorielle des établissements, tandis que la FE est plus pertinente pour analyser la nature des emplois et des fonctions exercées. Cette distinction est essentielle pour éviter les biais liés aux classifications administratives et mieux comprendre la répartition réelle des travailleur-euses dans la ville productive.

### **Mise à disposition de la Base de données Subwork**

---

Les données Subwork sont mises à disposition et en accès libre : <https://nakala.fr/10.34847/nkl.c8caljc9>. Ces données sont accompagnées d'une documentation précise quant aux sources et aux méthodes. Des scripts de traitement sur R et des fichiers de formes pour la cartographie sont également fournis.

Nous invitons également les lectrices et les lecteurs à s'appuyer sur le site de présentation de la base de données Subwork : [https://tlecorre.gitpages.huma-num.fr/Subwork\\_website](https://tlecorre.gitpages.huma-num.fr/Subwork_website). Les nomenclatures, leurs architectures ainsi que les détails de la composition en termes de professions et de secteurs d'activités au sein de chaque catégorie y sont présentés. Un outil d'exploration cartographie et statistique y est également proposé.

Au-delà des objectifs de recherche du projet Subwork, la mise à disposition de cette base de données en open science<sup>2</sup> est une invitation à multiplier les recherches sur la géographie des emplois et du travail en France, à différentes échelles géographiques et d'analyse.

Cette démarche méthodologique rigoureuse et multidimensionnelle a permis au projet Subwork de produire une analyse novatrice des fonctions productives matérielles et de leur impact sur les classes populaires. La méthodologie combinant données statistiques, catégorisation fonctionnelle et approche géographique offre un cadre robuste pour explorer les transformations contemporaines du travail et leur inscription dans l'espace urbain.

---

<sup>2</sup> Ces données sont associées à des métadonnées et partagées en respectant les principes FAIR (Findable, Accessible, Interoperable, Reusable).



**3/**

**TRAVAILLER DANS  
LES FONCTIONS  
PRODUCTIVES  
MATÉRIELLES :  
CARACTÉRISTIQUES  
SOCIALES, CONDITIONS  
D'EMPLOI ET  
DYNAMIQUES AUX  
ÉCHELLES NATIONALES  
ET DE LA MÉTROPOLÉ  
PARISIENNE**

---

## LE POIDS CRUCIAL DES CLASSES POPULAIRES DANS LA VILLE PRODUCTIVE

---

L'analyse des fonctions productives matérielles à travers la composition socioprofessionnelle (PCS/CP) révèle qu'elles sont très largement dominées par le travail des classes populaires. **57% des salarié-es des fonctions productives matérielles sont ouvriers, et en ajoutant les employés peu qualifiés, ce taux atteint 64%**. Les indépendants (9%) et les agriculteurs (5%) contribuent également au travail populaire de la ville productive, notamment dans la construction et l'artisanat. Les fonctions de vente et services de proximité (F3) reposent elles aussi majoritairement sur les classes populaires (59%), avec une sur-représentation des employées peu qualifiées (55%), notamment dans le Care, qui dépend en totalité des employées peu qualifiées. Les autres fonctions économiques recrutent davantage au sein des classes moyennes (emplois de l'administration) ou supérieures (cadres des fonctions métropolitaines).

Si dans toutes les fonctions productives matérielles, les emplois sont majoritairement ouvriers, voire très majoritairement pour les entrepôts et la construction, l'industrie se distingue toutefois par une plus forte proportion de professions intermédiaires et de cadres. La construction, la fabrication artisanale et l'agriculture comptent davantage d'indépendants. Les transports de voyageurs, l'entretien et la réparation emploient davantage d'employés qualifiés. Ces résultats soulignent l'importance des clivages sociaux et professionnels dans l'organisation du travail productif matériel au sein des espaces (péri) urbains, mettant en évidence le rôle central des classes populaires dans la production matérielle et la nécessité d'une meilleure reconnaissance de ces emplois souvent invisibilisés.

Notre analyse révèle également des inégalités marquées en termes de genre, d'âge et d'origine migratoire entre et au sein des fonctions (tableau 4). On note par exemple, une forte sur-représentation masculine dans les emplois productifs matériels. Trois quarts de ces emplois sont occupés par des hommes, contre une répartition plus équilibrée dans les fonctions métropolitaines et une majorité féminine dans les services de proximité et l'administration publique. Des secteurs comme le BTP et la construction affichent une quasi non-mixité (seulement 10% de femmes), tandis que les transports de voyageurs, l'entretien et la réparation comptent une proportion féminine plus importante

(plus d'un tiers des postes). En parallèle, les femmes des classes populaires sont fortement concentrées dans le Care (95%) et la vente (67%), reflétant une séparation genrée des métiers dans et hors de la ville productive.

Les jeunes de moins de 30 ans sont moins représentés dans les fonctions productives matérielles que dans la vente et les services de proximité, mais plus présents que dans l'administration et les fonctions métropolitaines. Certains secteurs recrutent davantage de jeunes, notamment les entrepôts, le BTP et la fabrication artisanale. D'autres emplois ont une main-d'œuvre plus âgée (30-50 ans), comme les transports et la construction artisanale. Dans les services de proximité, les emplois les plus jeunes se trouvent dans la vente (hors petits commerçants) et les services hors Care.

Enfin, on relève une forte présence des immigrés et descendants d'immigrés dans les fonctions productives. Ils sont surreprésentés dans les fonctions productives matérielles (30% dans la construction artisanale, 25% dans le BTP ou 22% dans les entrepôts contre 19% pour la moyenne nationale), ainsi que, bien que dans une moindre mesure, dans la vente et les services de proximité.

Les fonctions productives matérielles restent marquées par des rémunérations modestes, une prédominance du temps plein et une forte présence du travail précaire (intérim, indépendance, CDD). En parallèle, elles offrent des opportunités à des travailleur-euses moins diplômés, principalement via des Les fonctions productives matérielles restent majoritairement masculines, tandis que les femmes des classes populaires sont concentrées dans le Care et la vente. L'âge et l'origine sociale influencent fortement la répartition des emplois, avec une présence importante des immigrés dans les métiers les plus pénibles et précaires. Ces tendances soulignent la nécessité de mieux reconnaître ces emplois essentiels à l'économie urbaine et de réfléchir aux politiques d'inclusion et d'égalité professionnelle.

**Tableau 4. Propriétés sociales des actif-ves des différentes fonctions économiques**

Source : Base Subwork à partir d'Insee, Recensement population 2018

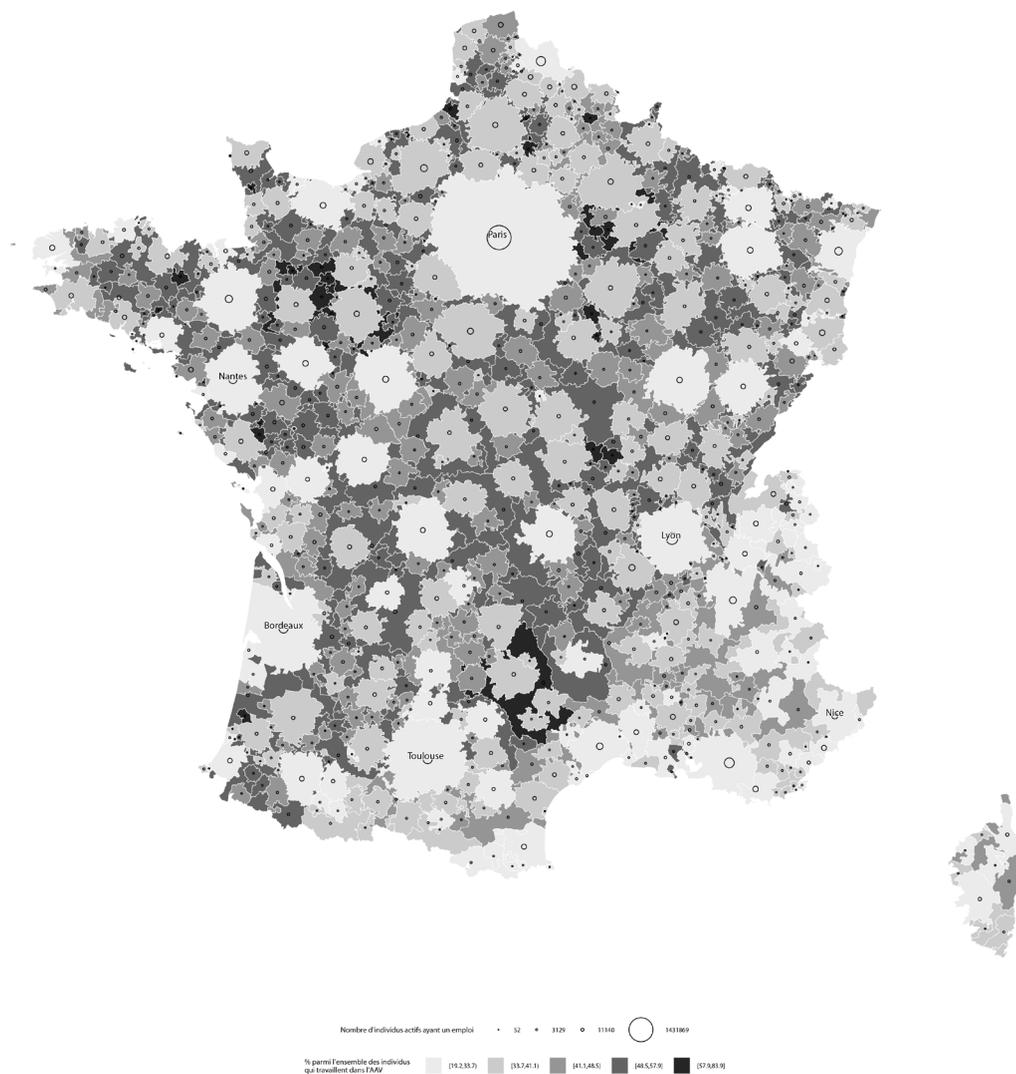
	Effectifs	Part des actif-ves	Part des femmes au sein de la catégorie	Part des immigrés et descendants d'immigrés	Âge moyen	Part des moins de 30 ans
<b>F1. Fonctions productives matérielles</b>	8753392	33.1	24.5	20.6	42.4	17.1
F11.Industrie	2022484	7.6	23.9	16.4	42.0	17.3
F12.Entrepôts	845247	3.2	24.3	22.6	41.7	19.2
F13.Transport marchandises	852001	3.2	18.8	19.8	43.7	13.9
F14.Transport de voyageurs	439601	1.7	32.7	25.4	45.2	10.7
F15. Bâtiment et travaux publics (BTP)	811377	3.1	10.3	25.2	40.4	22.4
F16.Construction artisanale	910391	3.4	10.2	29.5	42.9	15.1
F17.Fabrication artisanale	332646	1.3	25.8	14.4	40.7	25.4
F18.Entretien	1883925	7.1	38.1	22.3	41.8	16.9
F19.Agriculture	655721	2.5	26.4	8.1	45.1	14.3
<b>F2.Fonctions métropolitaines</b>	7077431	26.8	50.6	17.1	42.7	15.9
F3.Vente et services de proximité	4313316	16.3	64.7	24.5	41.2	22.0
F31.Services Care	1001696	3.8	94.9	29.2	46.8	9.1
F32.Petits commerçants	352974	1.3	42.1	25.4	48.0	5.3
F33.Vente (hors petits commerçants)	1455006	5.5	66.5	19.8	37.6	30.7
F34.Services de proximité hors Care	1503640	5.7	48.2	25.3	41.3	26.4
F4.Administration et services (para)publics	6307297	23.8	67.7	14.7	44.1	14.2
<b>Ensemble</b>	26451436	100.0	48.3	19.4	42.6	16.9

### **3.2. ÉVOLUTION ET CONCENTRATION DES FONCTIONS PRODUCTIVES MATÉRIELLES EN FRANCE ET DANS LES AIRES MÉTROPOLITAINES**

L'analyse diachronique et géographique depuis 2003 indique à la fois un déclin général des fonctions productives matérielles et une concentration accrue dans les aires d'attraction des grandes villes.

## Figure 1. Part et effectifs des fonctions productives matérielles par AAV de France métropolitaine

Actifs des fonctions productives matérielles au lieu de travail  
 Catégorie F1 de la nomenclature FE3



Source: Recensement de la population 2018 (variable CAS2)  
 Champ: Individus actifs ayant un emploi et résidant en France métropolitaine  
 Date: 14/02/2024, 10:00:00, 2024

D'une part, depuis 2003, la part des fonctions productives matérielles a fortement diminué en France, passant de 38,5% à 33,5%, bien qu'elles restent le premier poste d'emploi. Dans les aires d'attraction de plus de 200 000 habitants, la baisse a été moins marquée (de 31,0% à 28,5%), mais depuis 2013, les fonctions métropolitaines y sont devenues dominantes. L'industrie est le secteur le plus touché, perdant près d'un point en 20 ans malgré un léger rebond depuis 2016. Les autres fonctions productives sont restées plus stables.

D'autre part, les aires d'attraction des grandes villes regroupent une part croissante des emplois productifs. En effet, en 2018, les aires de plus de 200 000 habitants (hors Paris) représentaient 37% des fonctions productives, contre 32% en 2003. À l'inverse, le poids des petites villes a reculé de 10% à 7%. Les grandes aires sont donc devenues les principaux pôles de la production matérielle, confirmant l'idée que la «ville productive» se concentre dans ces zones. Pour autant les fonctions productives semblent moins visibles dans les métropoles. Un premier facteur d'explication tient dans l'effet de dilution. Les fonctions productives sont moins visibles dans les métropoles car elles concernent moins d'individus que les fonctions métropolitaines (finance, conseil, gestion...), qui sont fortement concentrées dans ces espaces. Cela crée une hégémonie apparente des fonctions métropolitaines, reléguant symboliquement et géographiquement les emplois productifs. 52% des travailleurs des fonctions productives matérielles vivent dans les aires de plus de 200 000 habitants. Ces emplois sont principalement populaires et peu qualifiés (2/3 des postes). Ils sont souvent localisés en périphérie des grandes villes, notamment dans la couronne où ils représentent 35% des emplois, illustrant une double relégation sociale et spatiale des classes populaires. L'analyse souligne donc la nécessité de mieux reconnaître ces emplois essentiels et d'adapter les politiques d'aménagement urbain pour éviter une marginalisation accrue de ces actifs.

## **LE CAS DE L'AIRE D'ATTRACTION DE PARIS : PÉRIURBANISATION ET SÉGRÉGATION**

---

Dans le cas spécifique de l'aire d'attraction de Paris, on observe une localisation périphérique des emplois productifs matériels (figure 2). Seulement 20% sont situées dans la commune de Paris, 32,5% en banlieue proche, soit légèrement moins que la moyenne des emplois

et 22,7% en grande banlieue, légèrement plus que la moyenne, enfin 24% en couronne périurbaine, un chiffre bien plus élevé que pour les autres fonctions économiques. Les lieux de résidence des travailleur-euses productif-ves sont également plus périurbains, bien que la banlieue populaire historique (où se concentre le logement social) reste un pôle important. En contraste, les emplois métropolitains sont concentrés au centre de l'agglomération, là où se trouve le parc de bureaux de l'aire d'attraction de Paris (AAV), et leurs salarié-es résident plutôt dans les quartiers des classes supérieures.

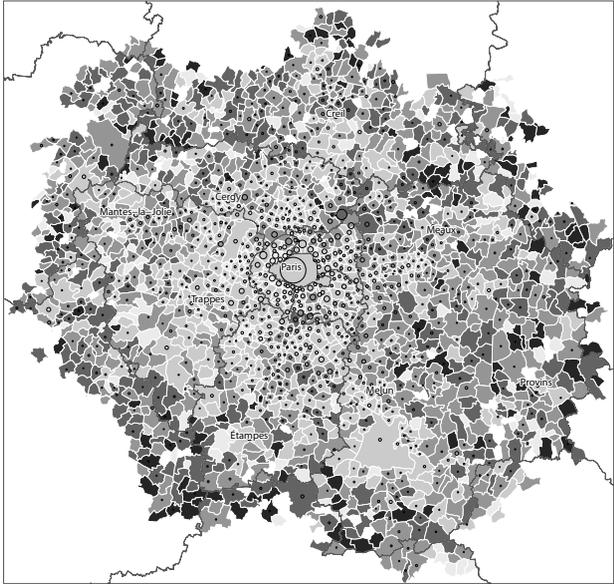
Les emplois de la vente et des services publics sont davantage répartis entre les différentes couronnes urbaines, mais selon des logiques distinctes. Ainsi la vente est concentrée autour des pôles commerciaux et assez logiquement les services publics sont associés aux lieux d'administration et d'action publique. Ces deux catégories regroupent des travailleur-euses plus souvent en mixité résidentielle, contrairement aux actif-ves des fonctions productives matériels, plus ségrégués.

L'analyse plus fine des fonctions productives matérielles révèle des variations importantes selon les secteurs. Les travailleur-euses des entrepôts résident en grande partie dans l'ancienne couronne industrielle (Seine-Saint-Denis et Val-de-Marne), proche des logements sociaux. Cela illustre une «ségrégation associée» (Beckouche & Damette, 1992) où les classes populaires sont concentrées à la fois dans l'espace résidentiel et dans l'emploi. Les nouveaux entrepôts périurbains, en revanche, sont éloignés des lieux de résidence des ouvriers de la logistique, créant donc un « spatial mismatch » (Raimbault, 2020) impliquant que les salarié-es parcourent de longues distances pour accéder à leur emploi. Les salarié-es de l'entretien et de la réparation se localisent également majoritairement en périphérie, mais leurs lieux de travail sont davantage dispersés à travers les couronnes urbaines. Le faible niveau de revenu de ces travailleur-euses complique l'accès au logement à proximité des emplois. Cette géographie indique donc une dépendance automobile marquée et des difficultés d'accès aux transports publics.

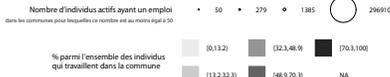
L'analyse confirme que les emplois productifs matériels restent nombreux, mais sont fortement périphérisés dans l'aire d'attraction de Paris. Cette localisation contribue à leur invisibilisation, malgré leur rôle clé dans le fonctionnement quotidien des métropoles. La ségrégation spatiale et sociale des travailleur-euses productif-ves renforce ainsi leur marginalisation dans les politiques urbaines, au profit des fonctions métropolitaines et des classes moyennes et supérieures.

**Figure 2. Lieux de travail (gauche) et de lieu de résidence (droite) des actif.ves des fonctions productives matérielles à la commune au sein de l'AAV de Paris**

Actif.ves des fonctions productives matérielles au lieu de travail  
 Catégorie F1 de la nomenclature FE3

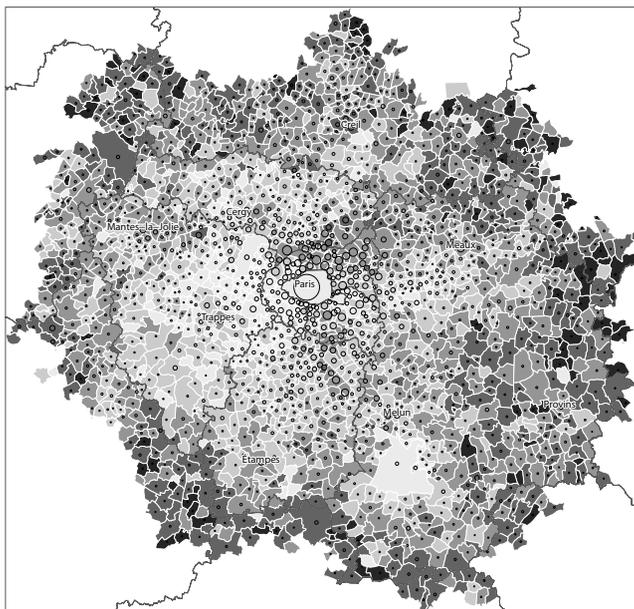


Les communes en blanc sur la carte ont de effectifs faibles (distribution sous-déterminée) d'individus à F1 en raison du seuil cartographique.

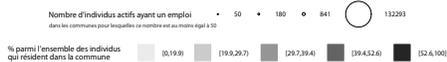


Source : Recensement de la population 2018 (soit les CAIS)  
 Champ : individus actifs ayant un emploi et résidant en France métropolitaine  
 Réal. : A. ROUS, INSEE/INSTITUT 2024

**Actifs des fonctions productives matérielles au lieu de résidence**  
 Catégorie F1 de la nomenclature FE3



Les communes en blanc sur le carte ont de effectifs actifs fonctionnaires non décomptés inférieurs à 10 en raison du secret statistique.



Source : Recensement de la population 2018 (sorties CASD)  
 Champ : Individus actifs ayant un emploi et résidant en France métropolitaine  
 Étal : A. RICHÉ, NSMAMBAULT, 2024



# CONCLUSION

---

La notion de ville productive s'impose dans les champs de l'urbanisme et des politiques territoriales comme un outil permettant de penser l'économie urbaine au-delà des seules fonctions métropolitaines et des quartiers créatifs. Cependant, pour en permettre une analyse quantitative, il est nécessaire de s'appuyer sur des classifications précises utilisables dans les bases de données statistiques publiques. Dans ce cadre, le projet Subwork a construit trois nomenclatures inédites :

- Les Catégories Professionnelles (CP) : adaptation de la nomenclature PCS pour mieux croiser types d'emplois et domaines d'activités économiques.
- Le Type de Secteur d'Activités (TSA) : permet d'analyser les établissements économiques, notamment les entrepreneurs individuels, et de comprendre leur rôle dans la ville productive.
- Les Fonctions Économiques (FE) : outil d'analyse de la structure de l'emploi et de l'organisation des lieux de travail dans les aires métropolitaines et périurbaines.

Par cette approche, la ville productive se révèle comme un espace urbain, multisectoriel, périphérique et populaire. Les activités productives matérielles continuent d'occuper une place majeure dans l'économie urbaine. Elles représentent un tiers des emplois en France, 28,5% dans les aires de 200 000 habitants, et 27% dans les aires de plus de 700 000 habitants. Elles restent fortement marquées par la structure du travail populaire : 64% des emplois productifs matériels sont occupés par des ouvriers et employés peu qualifiés, contre 33% pour l'ensemble des emplois. Notre analyse révèle un clivage majeur entre les deux grandes fonctions occupées par les classes populaires :

- Les fonctions productives matérielles, dominées par des hommes (industrie, BTP, logistique).
- La vente et les services de proximité, principalement occupés par des femmes (commerce, soins, restauration).

Cette segmentation renforce les inégalités sociales et de genre, notamment en matière de revenus et de précarité.

Enfin, nos analyses montrent que les emplois productifs se concentrent dans les grandes villes, majoritairement dans leurs périphéries. Les banlieues et couronnes périurbaines deviennent les principaux pôles de la production matérielle. Contrairement à l'image d'une « ville d'exception » uniquement portée par les fonctions métropolitaines,

les métropoles restent le principal espace de localisation des activités productives. Toutefois, ces emplois sont dilués dans des espaces dominés par les classes moyennes et supérieures, renforçant leur invisibilisation dans l'analyse des dynamiques urbaines.

L'organisation actuelle des activités productives les place en concurrence avec d'autres usages du foncier urbain. Dans un contexte de pression foncière croissante, leur maintien dans les espaces urbains denses pose plusieurs défis aux politiques publiques et aménageurs. Dans ce cadre, la notion de ville productive apporte un éclairage crucial sur les dynamiques de métropolisation saisie à partir du travail des classes populaires ainsi que sur les processus de division sociale des espaces urbains subis par ces derniers. En ce sens, l'analyse croisée entre ville productive et travail populaire montre l'urgence de mieux intégrer ces activités dans les politiques d'aménagement et de développement économique pour limiter les effets de ségrégation des lieux de résidence et de travail et ainsi corriger la dimension spatiale de la hiérarchisation des activités économiques, des emplois ou des groupes sociaux à l'échelle nationale et des aires d'attraction des grandes villes françaises.

## RÉFÉRENCES

---

Amin, A., & Graham, S. (1997). *The ordinary city*. *Transactions of the institute of British geographers*, 22(4), 411-429.

Amossé, T. (2015). Portrait statistique des classes populaires contemporaines. *Savoir/agir*, (4), 13-20.

Amossé, T., Chardon, O. (2006), « Les travailleurs non qualifiés : une nouvelle classe sociale ? », *Économie et statistique*, 393(1), pp. 203-229.

Beckouche, P., Damette, F. (1992). Le système productif en région parisienne: le renversement fonctionnel. *Espaces et sociétés*, (66), pp. 235-253.

Beckouche, P., Damette, F. (1993). Une grille d'analyse globale de l'emploi. Le partage géographique du travail. *Economie et statistique*, n°270, pp. 37-50.

Beckouche P., Damette F., Vire E. (1997). Géographie économique de la région parisienne, Direction régionale de l'équipement - Division de l'urbanisme et du schéma directeur, 1997, 139 p.

Béhar, D., Loisel, M, Rio, N., Talandier, M. (2015). La ville ordinaire saisie par l'économie : entre système mondialisé et ancrage local. Acadie, laboratoire Pacte, recherche pour le PUCA : [https://www.urbanisme-puca.gouv.fr/IMG/pdf/ACADIE\\_rapport\\_final\\_-\\_ville\\_ordinaire\\_saisie\\_par\\_l\\_economie.pdf](https://www.urbanisme-puca.gouv.fr/IMG/pdf/ACADIE_rapport_final_-_ville_ordinaire_saisie_par_l_economie.pdf)

Crague, G. (2022). « Où se cache l'emploi productif métropolitain ? Les enseignements du territoire Grand-Orly Seine Bièvre », *Métropolitiques*, 15 décembre 2022 : <https://metropolitiques.eu/Ou-se-cache-l-emploi-productif-metropolitain.html>

Crague G., Levratto N. (2022), « Au-delà de la relocalisation de l'industrie : la ville productive », *Métropolitiques*, 10 janvier 2022. URL : <https://metropolitiques.eu/Au-dela-de-la-relocalisation-de-l-industrie-la-ville-productive.html>

Cuny, C., Le Corre, T., Dablanc, L., Estebanez, J., Gauchet, L., Le-grand, M., ... & Wenglenski, S. (2024). La métropolisation au prisme des transformations du travail et de l'emploi. Enquête sur les «travailleurs essentiels» en Ile-de-France. Rapport de recherche pour la Confédération Générale du Travail, 251 p. [https://ires.fr/wp-content/uploads/2024/04/AOCGT\\_Projet1De2018\\_29032024.pdf](https://ires.fr/wp-content/uploads/2024/04/AOCGT_Projet1De2018_29032024.pdf)

Damette F., Scheibling J. (1995). La France. Permanences et mutations, coll. Carré.

Damette F, Scheibling J. (2011). Le territoire français. Permanences et mutations, Paris, Hachette, p.94

Davezies, L. (2009). L'économie locale « résidentielle ». *Géographie, économie, société*, 11, 47-53. <https://www.cairn.info/revue--2009-1-page-47.htm>.

D'Assenza-David Hugo, 2021, Bruxelles : une ville productive et résidentielle, Paris, éditions Puca.

Europam (2017). Villes productives. URL : <https://www.europam-europe.eu/fr/session/europam-13/topic/next>

Ferchaud, F., Trautman, F. (2020), Activités productives en centres urbains : de l'éviction à la régulation. Analyse comparative et prospective des dispositifs pour l'émergence, le maintien ou le retour des activités productives menacées par la pression foncière, 09 juin 2021, PUCA - Webinaire - Ville productive - De quels outils disposent les collectivités locales pour attirer ou maintenir des activités de production ?

Gilbart, A., & Mazy, K. (2023). De l'émergence à l'appropriation, Europam et la fabrique du concept de ville productive en contexte métropolitain. *Espaces et sociétés*, 189(2), 95-117.

Groux A., Grulois G., Liefoghe C., Paris D., Scutari A. (2021), Qu'entendent les acteurs institutionnels par «activités productives» ?, *Lille, Bruxelles, villes productives : expériences croisées*, Webinaire du programme de recherche du PUCA « Ville Productive », 25 juin 2021. Halbert L. (2007), "From sectors to functions: producer services, metropolitanisation and agglomeration forces in the Ile-de-France region" flows", *Belgéo*, n°1, Special Issue on The Advanced Services Sectors in European Urban Regions, pp. 73-94.

Halbert, L. (2010). *L'avantage métropolitain*. Paris, PUF.

Halbert, L., & Raimbault, N. (2022). Dans l'envers des métropoles: Économie ordinaire, classes populaires invisibles et renforcement des inégalités. *CAMBO: Cahiers de la Métropole Bordelaise*, 21.

Heitz, A., Le Corre, T., Raimbault, N., Roux, A., Subwork, E., & Tranchant, L. (2023). *Subwork* (Version 1) [Data set]. NAKALA - <https://nakala.fr> (Huma-Num - CNRS). <https://doi.org/10.34847/NKL.C8CAL-IC9>

Heitz, A. (2024) L'ubérisation des activités productives : un nouveau défi pour les politiques publiques d'aménagement, Le cas du transport de marchandises et du BTP, rapport PUCA, janvier 2024.

Hugrée, C., Pénissat, E., Spire, A. (2017). *Les classes sociales en Europe. Tableau des nouvelles inégalités sur le vieux continent*, Marseille, Agone, coll. « L'ordre des choses ».

Julien, P., & Pumain, D. (1996). Fonctions stratégiques et images des villes. *Economie et statistique*, 294(1), 127-135.

Lejoux P., Linossier R., Abihssira O., Bouyssière A., Nogue T., et al.. Lyon, métropole fabricante de demain ?. PUCA, Métropole de Lyon, La Fabrique de l'industrie. 2023, pp.96

Mazy Kristel, Debrie Jean, 2022, « La ville productive : un changement de paradigme pour le projet urbain ? L'exemple des interfaces ville-transport », in Marc Dumont, Annette Groux, Didier Paris (dir.), *Le projet et la fabrique urbaine : enseigner, débattre, agir*, Bruxelles, Bern, Berlin, New York, Oxford, Wien, Peter Lang.

PUCA (2020), *Quelle place pour quel travail en ville? Les conditions économiques, sociales et environnementales de la ville productive*. Appel à projets de recherche : <https://www.urbanisme-puca.gouv.fr/quelle-place-pour-quel-travail-en-ville-les-a2197.html>

Raimbault, N , Heitz, A (2024). Logistics Urbanization, Between Real Estate Financialization and the Rise of Logistics Urban Planning. In *Globalization and Dynamics of Urban Production*, edited by Natacha Aveline-Dubach, 73-103. London/Hoboken: ISTE-Wiley

Robinson, J. (2006). *Ordinary cities: Between modernity and development*. Routledge.

Schwartz, O. (2011), « Peut-on parler des classes populaires? », *La Vie des idées*, 13 septembre 2011. URL : <https://www.laviedesidees.fr/Peut-on-parler-des-classes.html>

Talandier, M. (2023). L'économie métropolitaine ordinaire : Invisible, oubliée, essentielle (pp. 9-15). Paris: Autrement.

Veltz P. (1993). D'une géographie des coûts à une géographie de l'organisation. Quelques thèses sur l'évolution des rapports entreprises/territoires, *Revue économique* 1993/4 (n° 44).



Retrouvez toutes les infos  
sur le programme Ville  
productive, en flashant  
ce QR code.



*Organisme national de recherche et d'expérimentation sur l'urbanisme, la construction et l'architecture, le Plan Urbanisme Construction Architecture, PUCA, développe à la fois des programmes de recherche incitative, et des actions d'expérimentations. Il apporte son soutien à l'innovation et à la valorisation scientifique et technique dans les domaines de l'aménagement des territoires, de l'habitat, de la construction et de la conception architecturale et urbaine.*

[www.urbanisme-puca.gouv.fr](http://www.urbanisme-puca.gouv.fr)